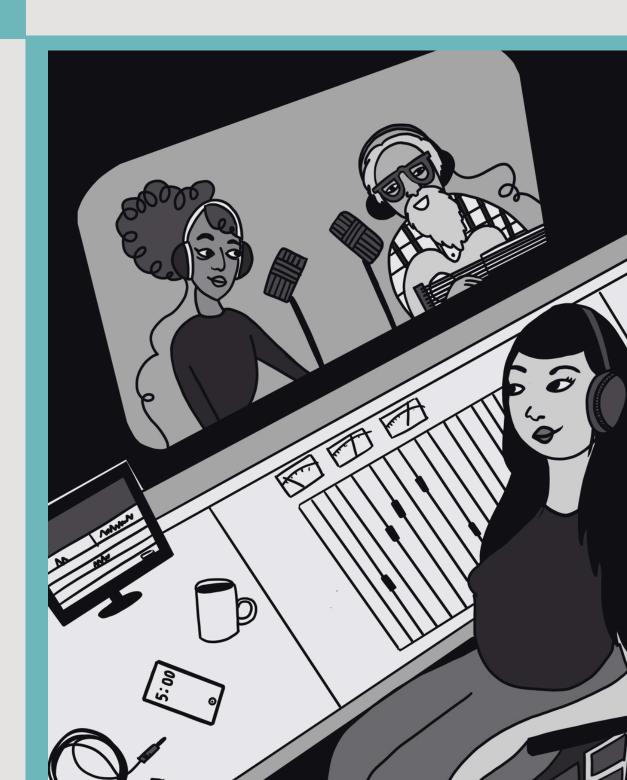


Fonds canadien de la radio communautaire

Community Radio Fund of Canada

Une proposition: L'initiative pour les radios communautaires



Aperçu

La radiodiffusion et la société traversent une période de crise. Les Canadiens perdent de plus en plus l'accès aux médias locaux lorsqu'ils en ont le plus besoin. On fait confiance aux radios communautaires pour diffuser des nouvelles et des informations locales fiables, car leur personnel fait également partie de la communauté.

Depuis 2008, plus de 511 médias ont fermé dans plus de 342 communautés.

Meta et Google ont lancé une attaque contre les médias locaux, et leurs plateformes sont de plus en plus peuplées par ceux qui propagent activement la désinformation. Les histoires canadiennes sont perdues parce que, dans de nombreux endroits, il n'y a plus de médias locaux. Les Canadiens n'ont donc plus accès à des informations locales fiables.

Les Canadiens qui vivent en dehors des grands centres ont moins de médias locaux vers lesquels se tourner, à l'exception des radiodiffuseurs communautaires, en qui ils ont déjà confiance et qui constituent un élément peu coûteux mais essentiel des médias canadiens.

L'initiative pour les radios communautaires a été conçue pour répondre aux besoins de la majorité des stations de radio communautaires, autochtones et universitaires du Canada. Il s'agit d'une solution modeste et efficace pour fournir à ces stations le soutien fiable et stable dont elles ont besoin pour prospérer.

La radio communautaire

Il existe au Canada plus de 235 stations de radio communautaires et de campus titulaires d'une licence du CRTC, dont 54 stations autochtones titulaires d'une licence.

Leurs licences exigent qu'elles soient toutes constituées en organisations à but non lucratif et qu'elles soient toutes dirigées par un conseil d'administration communautaire élu au niveau local. Nous savons que plus de 2,4 millions de Canadiens écoutent régulièrement la radio. 30 % des Canadiens, soit 10,3 millions, vivent à l'extérieur d'un grand centre.

Pour beaucoup d'entre eux, la seule source d'information digne de confiance est la radio communautaire et autochtone.



Alors que les radiodiffuseurs privés font pression pour diffuser moins d'artistes canadiens et moins de contenu canadien, les stations de radio communautaires dépassent régulièrement le seuil requis pour le contenu canadien En effet, les stations de radio communautaires dépassent régulièrement le 35 % de contenu canadien exigé, et dépassent même, dans de nombreux cas, 50 % de contenu canadien. La plupart des artistes canadiens émergents continuent à être diffusés, pour la première fois, presque exclusivement sur les radios communautaires.

Bien que de nombreuses stations fonctionnent en anglais, 71 stations fonctionnent en français, dont 30 desservent des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) à travers le Canada.

Les stations locales diffusent également des programmes dans plus de 65 langues, dont plus de 15 langues autochtones. Ceci est essentiel pour les immigrants et les Canadiens qui parlent des langues autres que l'anglais et le français, car le fait d'entendre des nouvelles locales, de la musique et des programmes dans leur langue leur permet d'être en contact avec leur communauté.

En cas d'urgence, comme une pandémie, des inondations ou des incendies de forêt, les radios communautaires sont souvent les seules à fournir en temps réel des informations de survie pertinentes au niveau local.

Ces stations jouent un rôle essentiel en offrant des possibilités de publicité et un soutien aux événements pour les petites entreprises, les groupes communautaires, les pouvoirs publics à tous les niveaux et les habitants des communautés qu'elles desservent, et sont, dans de nombreux cas, le seul moyen de partager librement ces informations.

Les stations de radio communautaires, autochtones et universitaires sont au cœur de leurs communautés.

Modèle de financement actuel

La radio communautaire au Canada est le seul secteur radiophonique à but non lucratif dans le monde développé qui ne reçoit pas de financement direct du gouvernement - CBC reçoit 1,4 milliard, et les radiodiffuseurs commerciaux bénéficient d'importants allègements fiscaux. Les idées de financement telles que le projet de loi C18 ont eu des répercussions négatives sur les radios communautaires au Canada.

FACTOR et Musicaction font un travail exceptionnel. Pour promouvoir leurs artistes émergents, elles s'appuient fortement sur les stations communautaires, autochtones et universitaires pour leur premier, deuxième et troisième passage. Chaque année, elles reçoivent environ 16,3 millions de dollars du DCC (développement du contenu canadien - financement mandaté par les radiodiffuseurs commerciaux), alors que les stations de radio communautaires ne reçoivent que 2,8 millions de dollars.

Il convient également de noter que seules les stations communautaires et de campus sont éligibles au financement du DCC, tandis que les stations autochtones ont été exclues. Au début de l'examen de la radiodiffusion autochtone par le CRTC, un rapport intitulé « Ce que nous avons entendu » a été rédigé. Il est apparu clairement que les stations de radio autochtones avaient également besoin d'un soutien opérationnel essentiel.

Tout le monde joue un rôle dans le système de radiodiffusion, nous devons maintenant nous assurer que les différentes parties du système sont soutenues de la même manière.

Grâce à un financement stable et cohérent qui peut être consacré à la dotation en personnel et au développement de compétences, les radiodiffuseurs communautaires pourront avoir un impact encore plus important sur les Canadiens d'un océan à l'autre. Grâce à leur structure à but non lucratif, chaque dollar qu'ils reçoivent est réinvesti dans la communauté et dans leur engagement à promouvoir les voix locales.

Le modèle australien

- Depuis 20 ans, le gouvernement australien a fourni un financement opérationnel stable pour le secteur de la radiodiffusion communautaire. L'année dernière, plus de 21 millions de dollars ont été alloués à la radio communautaire.
- Ce financement a servi à soutenir les stations dans la gouvernance et les coûts de maind'œuvre. Il a apporté un soutien à la programmation locale et aux informations, et a eu un impact tangible.
- Le Canada considère souvent l'Australie comme un leader en matière de législation sur la radiodiffusion, comme nous l'avons fait avec le projet de loi C-18.
- Grâce à un financement opérationnel stable, il y a plus du double de stations communautaires, autochtones et universitaires dans un pays qui a deux tiers de la population du Canada.

Le financement du CCD a été conçu pour être à la fois prévisible et stable. Cependant, à mesure que nous observons une diminution des transactions et des revenus, les avantages tangibles déclinent à un rythme alarmant. Selon nos projections, le CRFC devra puiser dans nos fonds de réserve dans les prochaines années et, si rien ne change, cessera d'exister d'ici la fin de la décennie.

Alors que nous tentons d'équilibrer le terrain de jeu en termes de ceux qui contribuent, nous devons également nous assurer que les bénéficiaires en profitent de manière égale. Alors que le CCD disparaît rapidement, il devra être remplacé par une nouvelle initiative financée par les diffuseurs commerciaux traditionnels et basés sur Internet.

L'initiative pour les radios communautaires (IRC)

L'Initiative pour les radios Communautaires (IRC) distribuerait 24,2 millions de dollars par an, ce qui fournirait un soutien essentiel à l'ensemble des 235 stations de radio communautaires, autochtones et universitaires agréées.

Avec un financement stable et constant qui peut être dirigé vers le personnel et le développement des compétences, les diffuseurs communautaires pourront avoir un impact encore plus significatif sur les Canadiens, d'un océan à l'autre. En raison de leur structure à but non lucratif, chaque dollar qu'ils reçoivent est réinvesti dans la communauté et dans leur engagement à promouvoir les voix locales.

Il fournira des ressources pour développer les compétences du personnel et des participants bénévoles afin qu'ils puissent participer pleinement aux médias communautaires. Ce financement soutiendra la production et la création de contenu musical ainsi que de nouvelles et informations locales, par et pour des communautés diverses, y compris les communautés autochtones, francophones, des COLC, racisées, immigrantes et rurales.

Pour la première fois dans l'histoire du Canada, cela garantira que toutes les parties de notre système de radiodiffusion soient adéquatement soutenues, que toutes les stations de radio soient traitées de manière égale, et cela assurera que TOUS les Canadiens bénéficient de nouvelles et d'informations locales fiables et constantes.

L'Initiative pour les radios communautaires aborde 3 enjeux clés...

Développement du personnel et des compétences

L'Innovation

3

Collecte de données

Le soutien sera distribué par le Fonds pour la radio communautaire du Canada, qui possède un bilan éprouvé de programmes de financement réussis, de gestion de budgets de plusieurs millions de dollars, ainsi que de collaborations fructueuses avec le gouvernement fédéral, les diffuseurs privés et le CRTC.

Développement du personnel et des compétences

Il n'y a pas de financement opérationnel (de base) pour ces stations, ce qui représente le plus grand obstacle à leur succès et à leur croissance continus pour toutes les stations au sein de notre réseau.



L'Initiative pour les radios communautaires allouerait en moyenne 90 000 \$ par station, à un total pouvant atteindre 235 stations. Cela inclut les 180 stations communautaires et universitaires agréées ainsi que les 54 stations autochtones de type B à travers le pays.



Dans le cadre de l'examen du CRTC sur les diffuseurs autochtones, les répondants ont été interrogés sur leur plus grand obstacle à la réussite, et voici un exemple de ce qu'ils ont entendu:

« L'importance d'un financement supplémentaire et durable a été constamment identifiée comme un élément clé pour aider à résoudre de nombreux problèmes mentionnés lors des séances de consultation. »

L'admissibilité à cette initiative exigerait que les stations atteignent des objectifs conformes à la définition de la radiodiffusion communautaire telle qu'établie dans la politique du CRTC sur les radios communautaires et universitaires 2010-499, ainsi que dans la politique de radiodiffusion autochtone 1990-89 / CRTC 2001-70. Cela inclut également les objectifs établis dans le projet de loi C-11.

Dans le cadre du programme de distribution COVID-19 offert aux membres en 2020, le CRFC a ajusté les montants accordés en fonction de plusieurs facteurs, tels que la taille et l'envergure des opérations. Ce programme serait structuré de manière similaire, de sorte que les 90 000 \$ représentent une moyenne. Bien que cela ne couvre pas entièrement les coûts de fonctionnement de chaque station, cela contribuerait de manière significative à créer de la stabilité et à fournir un soutien concret pour le développement du personnel et des compétences, ainsi que pour la production et la distribution de contenu.

Cela représenterait un total de 21 150 000 \$ par an. Les 21 150 000 \$ correspondent à une moyenne potentielle de 90 000 \$ par station. Il est entendu que les montants alloués aux stations qualifiées varieront en fonction des besoins et de la capacité des stations à utiliser ces fonds de manière judicieuse.

Financement pour l'Innovation

Le deuxième élément serait un soutien pour remplacer le financement CCD en déclin. Nous demandons un total de 1,5 million de dollars pour garantir que nous puissions continuer à fournir des subventions annuelles spécifiques aux projets pour des initiatives qui vont au-delà des opérations quotidiennes. C'est ce que fait actuellement notre financement CCD et cela a permis la création de 463 initiatives importantes. Nous recommandons que cette allocation remplace toutes les contributions CCD dès que l'Initiative pour la Radio Communautaire soit approuvée, ou que le financement augmente proportionnellement pour compléter le déclin prévu des contributions CCD au fil du temps.

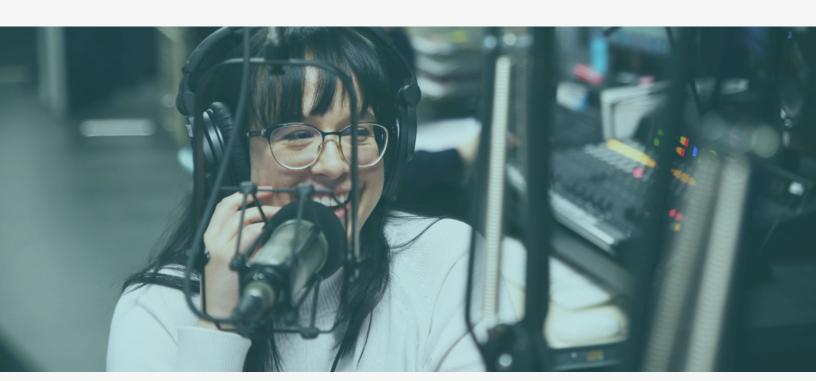
Collecte de données

Notre secteur est notoirement pauvre en données quantitatives, ce qui met toutes nos stations en désavantage. Les données quantitatives sont essentielles pour les demandes de financement et la publicité. En raison du coût prohibitif des outils de mesure d'audience et du manque d'un répertoire centralisé de données, une grande partie de ce que nous savons sur les indicateurs de performance des stations communautaires provient d'un nombre limité de stations qui peuvent se permettre de mesurer leur audience.

Ce financement soutiendrait la production d'un rapport annuel sur l'état de la radiodiffusion communautaire. Il fournirait des données sectorielles aux parties intéressées telles que nos stations, Patrimoine Canada et le CRTC. Il aiderait également les stations à harmoniser les données qu'elles rapportent au CRTC afin que vos données soient aussi précises que possible.

Ce projet inclurait un financement pour une enquête annuelle axée sur le contenu, le développement et la diversité. Il impliquerait le développement d'une base de données pour enregistrer et suivre l'évolution de ces réponses, et fournirait un accès à la mesure d'audience via StatsRadio, une entreprise de solutions technologiques spécialisées qui mesure à la fois les auditeurs numériques et de diffusion.

Nous avons estimé à 525 000 \$ le coût de la mesure d'audience pour toutes les 235 stations. En incluant les coûts administratifs et opérationnels, le projet coûterait environ 625 000 \$ par an.





Conclusion

En tant que société, nous sommes engagés en faveur de la programmation canadienne et des voix canadiennes, il n'y a jamais eu de besoin plus grand pour les diffuseurs communautaires et autochtones. En même temps, ces stations ont traditionnellement été sous-financées et si rien ne change, la situation se détériorera de plus en plus.

L'Initiative des radios communautaires résoudra cette disparité pour les années à venir.

Le projet de loi C-11 offre une occasion unique de fournir le financement nécessaire. Chaque cent investi dans l'Initiative des radios communautaires ira à l'amplification des voix canadiennes et à la promotion des artistes canadiens.

- Cela permettra aux stations de radio communautaire de faire face aux nombreux défis quotidiens qu'elles rencontrent.
- Cela soutiendra la croissance des diffuseurs autochtones.
- Cela soutiendra les diffuseurs francophones et de langues minoritaires.
- Cela connectera les immigrants à leurs communautés et à leurs voix.
- Cela formera la prochaine génération de diffuseurs canadiens.
- Cela garantira que les Canadiens aient accès à des nouvelles locales fiables et des informations.

Nous avons proposé une structure de financement complète, qui est en ligne avec d'autres secteurs dans l'environnement des arts et de la radiodiffusion canadienne.

Il est temps de fournir aux diffuseurs communautaires le soutien dont ils ont besoin pour continuer à offrir un service essentiel en protégeant la voix canadienne.

Merci pour votre considération,

Alex Freedman

Directeur exécutif, Fonds de la radio communautaire du Canada